

CENTRE MEDICO-SOCIAL

B 11

Objectif

Lutter contre les maladies vénériennes et la tuberculose.

Bénéficiaires

▪ **Pour la lutte contre les maladies vénériennes**

Ouvert à tout consultant dans le but d'assurer la prophylaxie et le traitement ambulatoire des maladies vénériennes.

▪ **Pour la lutte contre la tuberculose**

- Population soumise à l'obligation vaccinale selon le Code de la Santé Publique.
- Consultation, radio-pulmonaire et test tuberculinique pour la population soumise à un dépistage autour d'un cas de tuberculose.

Contact

▪ **Pour la lutte contre les maladies vénériennes**

*Direction de la Prévention et du Développement Social
Centre Médico-Social
rue Jules Chauvin
36000 Châteauroux
☎ 02 54 34 36 61*

▪ **Pour la lutte contre la tuberculose**

*Direction de la Prévention et du Développement Social
Centre Médico-Social
rue Jules Chauvin
36000 Châteauroux
☎ 02 54 22 05 87*